

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal sont convoqués en séance le mercredi 10 avril 2019 à <u>20 h 30</u> au Complexe communal du Léman

Saint-Sulpice, le 31 mars 2019

ORDRE DU JOUR

- 1. Appel
- 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 10 avril 2019
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars 2019
- 4. Communications du Bureau et de la Municipalité
- 5. Dépôt du préavis n°6/19 : "Demande de crédit de CHF 20'000.00 pour la réfection de quatre pontons d'amarrage sur la Venoge"
- 6. Dépôt du postulat "Plantation d'arbres sur le territoire communal"
- 7. Préavis n°2/19 : "Demande de crédit de CHF 44'000.00 pour l'informatisation de la location des salles communales"

Rapport de la commission Discussion et décision

8. Préavis n°5/19 : "Adoption du règlement communal concernant la prévoyance professionnelle des membres de la Municipalité (RPPM)"

Rapport de la commission Discussion et décision

9. Préavis n°3/19: "Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 2'400'000.00 pour la requalification du tronçon de la route cantonale RC1A - Étape 3 (secteur Tir Fédéral - Venoge)"

Rapport de la commission Discussion et décision

- 10. Communications des délégués aux conseils intercommunaux
- 11. Propositions individuelles et divers

Le Président :

René Piller